

**PROCES VERBAL**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 2 JUILLET 2024 A LA MAIRIE A 20 HEURES**

Date de la convocation : 24 juin 2024

transmise le : 24 juin 2024

Membres élus : 27

en fonction : 26

présents : 17

*Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Maire,*

Membres présents : Mesdames et Messieurs Caroline MAECHLING, Daniel MISCHLER, Nadia STOLL, Grégory GANTER, Florence NOBLET, Roland SCHURR, Mathieu TAESCH, Christiane WOLFHUGEL, Olivier RIEDINGER, Jacky WOLFF, Béatrice DEBRIE, Mélanie LALLEMAND, Laëtitia GRASSER, Mélanie GRATHWOHL, Sylvia ECKERT, Thierry RIEDINGER

Étaient absents excusés : Madame Nathalie GRATHWOHL qui donne pouvoir à Monsieur Daniel MISCHLER, Madame Christiane SAEMANN, Monsieur Emmanuel DOLLINGER, Madame Caroline OFFERLE, Monsieur Arnaud OTTMANN qui donne pouvoir à Monsieur Jacky WOLFF, Monsieur Laurent WAEFFLER, Monsieur Alexandre WINTER, Madame Emmanuelle EBERHARDT qui donne pouvoir à Madame Béatrice DEBRIE, Monsieur Mathieu HIRSCH qui donne pouvoir à Monsieur Grégory GANTER

Étaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry RIEDINGER



## **ORDRE DU JOUR :**

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 11 juin 2024
3. Communications diverses
4. Rapport des commissions municipales.
5. Constitution de réserves foncières nécessaires à la réalisation de projets communaux ou intercommunaux dans le cadre de l'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental
6. Convention pour la conservation de l'œillet superbe
7. Attribution d'une subvention dans le cadre de la rénovation des maisons alsaciennes
8. Attribution de subventions
9. Marché : nettoyage des vitres des bâtiments communaux
10. Marché : entretien des espaces verts, des cimetières, de la zone industrielle du Ried, de la micro-zone d'activités du Birken et du talus du Pont Sncf
11. Marché : avenant n°1 complémentaire aux travaux de marquage
12. Marché : avenant pour les travaux du Centre Culturel
13. Bibliothèque : mise en place de la gratuité
14. Compte rendu 2023 – Concession de distribution publique d'électricité Electricité de Strasbourg
15. Rapport de l'eau et de l'assainissement
16. Organisation de visites des institutions à Paris
17. Divers

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures.

### **1. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Monsieur Thierry RIEDINGER est élu secrétaire de séance à l'unanimité et procède à la vérification des procurations et constate que le quorum est atteint.

### **2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 11 JUIN 2024**

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 11 juin 2024 est adopté à l'unanimité.

### 3. COMMUNICATIONS DIVERSES

10.06.2024 - Seconde Réunion Post Crise Inondation

11.06.2024 - Réunion de finalisation du Cahier des Charges du Projet de Centrale Photovoltaïque

14.06.2024 - Accueil des Nouveaux Arrivants

18.06.2024 - Commission Urbanisme

24.06.2024 - Conseil d'École Exceptionnel Im Leh

24.06.2024 - Conseil d'École Im Leh

28.06.2024 - Inauguration du Nouvel Accueil et de la Salle d'Exposition de W DISTRIBUTION BOIS et SCIERIE WEBER

30.06.2024- Elections

Madame Caroline Maechling fait part du dernier conseil communautaire de la CCBZ :

- Une décision modificative au budget a été prise
- Présentation du rapport des déchets
- Projet de déchetterie en cours : ratio de compensation modifié passant de 1 à 1.5 %
- Instauration de la taxe de séjour
- PLUI : création d'une commission
- Avenants au marché de voiries
- Entretien des ponts et passerelles
- Mutualisation de la bibliothèque

Monsieur Gregory Ganter fait un point sur les travaux en cours :

- Rue de la Gare : les travaux entrent dans leur 3<sup>ème</sup> phase, les pavés seront mis en place sur les trottoirs, le planning est respecté
- Rue des Bouchers : réouverture de la rue à la circulation après réfection de l'affaissement
- Les travaux de marquages de la signalisation horizontale suivent leur cours en fonction de la météo ce qui implique que certaines rues ne sont que partiellement finies.
- Les travaux du centre culturel continuent à respecter le planning. Des problèmes d'évacuation de canalisation ont été évoqués lors de la dernière réunion de chantier : un passage de caméra est à prévoir

Le nouveau site internet est en ligne, Madame Noblet fait une présentation en fin de réunion.

Monsieur le Maire remercie la Commission Communication pour l'esthétique et le contenu du Hoerdts Infos de juin et tous les conseillers qui l'ont distribué aux habitants.

#### **4. RAPPORT DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

Madame Caroline Maechling fait le compte rendu de la commission cadre de vie et notamment des propositions de peindre en blancs certains troncs d'arbres souffrants de la chaleur ainsi que la mise en place de la tonte sélective.

#### **5. CONSTITUTION DE RESERVES FONCIERES NECESSAIRES A LA REALISATION DE PROJETS COMMUNAUX OU INTERCOMMUNAUX DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE, FORESTIER ET ENVIRONNEMENTAL**

Monsieur le Maire explique que la constitution d'une réserve foncière correspond à l'acquisition progressive de terrains ou de bâtiments, dans l'intérêt général, afin d'anticiper des actions ou opérations d'aménagement.

En conséquence, dans le cadre de l'aménagement foncier en cours, le Conseil Municipal de HOERDT doit demander que les terrains nécessaires à l'exécution ultérieure de projets communaux ou intercommunaux d'équipement, d'aménagement, de protection et de gestion de l'environnement et des paysages ou de prévention des risques naturels, soient attribués aux emplacements numérotés ci-dessous et délimités suivant le plan ci-joint.

Ces réserves sont destinées à la réalisation des équipements et aménagements suivants :

##### Aménagements et équipements :

- H3 : emprise pour une piste cyclable
- H4 : création d'un chemin
- H7 : compensation pour l'aménagement écologique dans le Ried
- H8 : agrandissement du stationnement du cimetière
- H 10 : bande de 10 mètres pour protection du chemin de halage
- H 11 : compensation d'un exploitant suite à l'aménagement écologique du Ried
- H 12 : emprise foncière pour une future modification de la sortie d'autoroute

##### Protection de l'environnement et des paysages

- H1 : préservation d'une prairie humide naturelle
- H2 : maintien des baux avec les exploitants
- H6 : préservation d'une haie
- H9 : création d'une bande de plantations
- H14 : préservation d'un boisement

### Réattribution des terrains communaux

- H4 : réattribution du chemin
- H5 : réattribution prairie et boisement
- H13 : réattribution d'un terrain communal pour le parking du parcours de santé

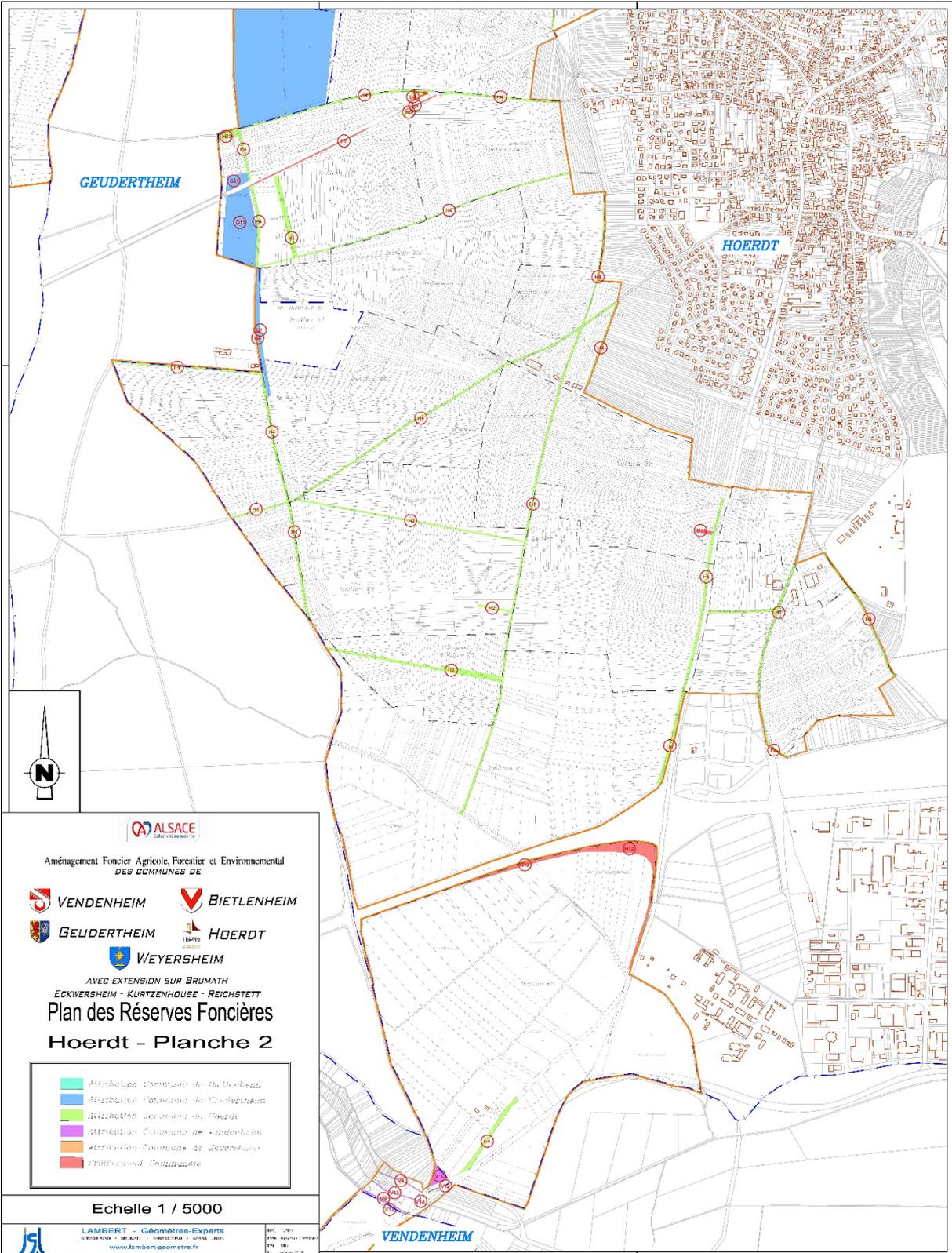
Sont affectés en priorité aux projets communaux ou intercommunaux d'aménagements et d'équipements demandés, les droits résultant des apports de la Commune.

Ces apports ne constituant pas une masse suffisante pour l'assiette de ces aménagements et équipements, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Demande à la commission intercommunale d'aménagement foncier de VENDENHEIM, BIETLENHEIM, GEUDERTHEIM, HOERDT et WEYERSHEIM de prendre la décision de prélever le complément nécessaire, moyennant indemnisation des propriétaires et des locataires à la charge du futur maître d'ouvrage des aménagements et équipements, sur les terrains inclus dans le périmètre de l'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental étant entendu que ce prélèvement ne peut dépasser 2 % de la superficie comprise à l'intérieur du périmètre.

Prend note que conformément à l'article L.123-28 du Code rural et de la pêche maritime la commune ne pourra ultérieurement solliciter de déclaration d'utilité publique que dans la mesure où les réserves foncières ainsi constituées seront soit épuisées, soit inadaptées aux projets futurs à réaliser.





GEUDERTHEIM

HOERDT

VENDENHEIM



Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnement  
DES COMMUNES DE



VENDENHEIM



BIETLENHEIM



GEUDERTHEIM



HOERDT



WEYERSHEIM

AVEC EXTENSION SUR BRUMATH  
ECKWERSHEIM - KURTZENHOUSE - REICHSSTETT  
**Plan des Réserves Foncières**  
**Hoerdts - Planche 2**

- Réserves Communales de Brumath
- Réserves Communales de Geudersheim
- Réserves Communales de Hoerdts
- Réserves Communales de Weyersheim
- Réserves Communales de Vendenheim

Echelle 1 / 5000



LAMBERT - Géomètres-Experts  
STRASBOURG - BRUMATH - SIEBESHEIM - SARTRE - MOULMANS  
www.lambert-geometre.fr

Int. 03 83 33 33 33  
Fax 03 83 33 33 33

## **6. CONVENTION POUR LA CONSERVATION DE L'ŒILLET SUPERBE**

Le Conseil Municipal est amené à décider de la mise en place d'une convention de coopération avec le Conservatoire botanique d'Alsace Moselle qui réalisera un état des lieux des populations d'œillets superbes présentes sur la commune et valorisera les données récoltées. La Conseil Municipal est sollicité pour autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et à solliciter des subventions pour ce projet de maintien de la biodiversité.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer la convention de coopération et à solliciter des subventions pour ce projet de maintien de la biodiversité.

## **7. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA RENOVATION DES MAISONS ALSACIENNES**

Dans le cadre de la collaboration de la commune et de la CeA pour la sauvegarde et la valorisation de l'habitat patrimonial, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer deux subventions à des administrés ayant réalisés des travaux dont les dépenses sont éligibles à ce programme.

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 2 juillet 2024.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité  
Attribue une subvention de 3 600 € à Monsieur Lucas Frédéric Hamm et une subvention de 380 € à Monsieur Alexandre PORRAZZO

## **8. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

Le collège Baldung Grien de Hoerdts sollicite une subvention afin de permettre à sa section UNSS athlétisme de participer à une compétition à Belfort. Les communes dont les enfants sont scolarisés au collège proposent que le montant de l'aide soit de 500 € et que chaque commune participe au prorata du nombre de ses habitants. Aussi, le Conseil Municipal est sollicité pour approuver la demande de subvention qui s'élèvera à 207 €.

Le Centre Culturel sollicite une subvention de 3180 euros pour le fonctionnement de l'ALSH 2024. Elle est soumise au Conseil Municipal pour approbation.

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 2 juillet 2024, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés, Monsieur Taesch et Madame Grasser ne prennent pas part au vote en ce qui concerne l'attribution de la subvention au Centre Culturel,

Attribue une subvention au collège Baldung Grien de Hoerdts d'un montant de 207€ et au Centre Culturel d'un montant de 3180 euros pour l'organisation de l'ALSH

## **9. MARCHÉ : NETTOYAGE DES VITRES DES BATIMENTS COMMUNAUX**

La commune est amenée à renouveler son marché pour le nettoyage des vitres des bâtiments suivants :

- Mairie
- Bibliothèque municipale
- Ecole maternelle
- Ecole Les Cigognes
- Maison de l'Enfant
- Groupe scolaire Im Leh
- Maison des Arts et du Patrimoine (partie musée uniquement)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation et à signer le marché avec le titulaire qui sera retenu.

## **10. MARCHÉ : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS, DES CIMETIERES, DE LA ZONE INDUSTRIELLE DU RIED, DE LA MICRO-ZONE D'ACTIVITES DU BIRKEN ET DU TALUS DU PONT SNCF**

Le marché d'entretien de l'intégralité des espaces verts du cimetière communal, du cimetière de l'EPSAN, de la zone industrielle du Ried, de la micro-zone d'activités du Birken et du talus du pont SCNF à Hoerdts pour la période du 1<sup>er</sup> août 2024 au 31 juillet 2025 arrive à échéance au 31 juillet 2024. Une autorisation de renouvellement du marché est sollicité du conseil.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation et à signer le marché avec le titulaire qui sera retenu.

## **11. MARCHÉ : AVENANT N°1 COMPLEMENTAIRE AUX TRAVAUX DE MARQUAGE**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité approuve une position non prévue au bordereau de prix unitaires (BPU) du marché de renouvellement de la signalisation horizontale et verticale :

- Pieu d'ancrage ferradix diam 80 mm + kit serrage : 99.48 € HT/unité

## **12. MARCHÉ : AVENANTS POUR LES TRAVAUX DU CENTRE CULTUREL**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité approuve les avenants suivants pour les travaux du Centre Culturel :

- Lot 04 Charpente – Ossature bois (MOOG) : modifications de prestations et renforcement du contreventement pour résistance au feu à la demande de l'équipe de MOE +36 265,00 € HT, repartit de la façon suivante : 22 250 € HIT pour le lot 04a et 14 015 €HT pour le lot 04b
- Lot 21 Plomberie sanitaire (FRANCOIS) : complément à la gestion des eaux pluviales sur la salle de gymnastique +16 872,00 € HT
- Lot 23 Electricité (G2A) : ajustement des prestations sur le contrôle d'accès du bâtiment + 6350,00 € HT
- Lot 29 Equipement salle de musculation (MULTIFORM) : ajustement des agrès - 1 970,80 € TTC

### **13. GRATUITE DE LA BIBLIOTHEQUE.**

Monsieur Mischler rappelle que depuis 2022, les bibliothèques du territoire de la Basse Zorn coopèrent dans le but de créer un réseau notamment en ce qui concerne les animations. Pour continuer le développement de ce réseau, les communes de Weyersheim et Hoerd, dans un premier temps, ont décidé un accès en réseau de leurs services par la mise en commun de leur logiciel. Aussi, comme la plupart des structures de la CCBZ sont gratuites, Monsieur Mischler propose que la bibliothèque de Hoerd devienne gratuite.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide de la gratuité de la bibliothèque de Hoerd à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

### **14. CULTURE : CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BASSE ZORN**

Compte tenu de nombreuses informations manquantes à ce jour, Monsieur le Maire, avec l'accord de l'ensemble des Conseillers Municipaux propose de remettre ce point à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal ce point.

### **15. COMPTE RENDU 2023 – CONCESSION DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE ELECTRICITE DE STRASBOURG**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité a pris acte du Compte rendu 2023 de la Concession de distribution publique d'électricité Electricité de Strasbourg

### **16. RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire présente les rapports sur les prix et la qualité de l'Eau et de l'Assainissement approuvés par le Conseil Communautaire de la CCBZ.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal prend Acte des rapports annuels 2023 sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement.

## **17. ORGANISATION D'UN VOYAGE D'ETUDES A PARIS**

Madame Caroline Maechling et Monsieur le Maire présentent le voyage d'études à Paris du 7 au 9 octobre 2024.

Ce voyage permettra aux élus de visiter les institutions politiques de la France et notamment le Sénat et l'Assemblée Nationale.

La Commune prendra en charge, les frais de transports en train et en bus, les frais d'hébergement (hôtel, repas...). Elle ne prendra pas en charge les dépenses personnelles, et les activités n'ayant pas de lien avec les institutions politiques et administratives Françaises.

Le montant total du voyage s'élève à 18 720.70 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet de voyage d'études à Paris

## **18. DIVERS**

### 1) Dia

Monsieur le Maire a renoncé à l'exercice du droit de préemption pour les immeubles suivants :  
199, rue de la République  
64, rue de la Gare  
7, rue des Haies

### 2) Présentation du nouveau site internet par Madame Noblet

### 3) Madame Noblet informe des départs en retraite et des mouvements au sein des écoles et du collège

### 4) Agenda

7 juillet : élections législatives second tour

6 juillet : gala de gymnastique

9 juillet : Réunion de la Commission Association

Du 8 au 26 juillet : centre aéré du Centre Culturel

13 juillet : fête nationale

23 août : sous les étoiles d'Alsace – festival de cinéma en plein air

25 août : jeux inter-sociétés

28 août : marché annuel